

lique éminemment pacifique, ne portant aucune atteinte à la situation actuelle, et à ne pas tolérer qu'il y fut porté atteinte de quelque part que ce fût. Il était à présumer cependant que dans les entrevues d'empereurs Alexandre et François-Joseph, assistés tous deux de leur chancelier en titre, certains intérêts de leur pays, concernant les deux empires voisins, devaient avoir été touchés.

En effet, la *Revue de Louvi*, organe semi-officiel de Vienne, tout en insistant sur la signification pacifique de la dernière entrevue, ajoute cependant qu'il s'y est agi aussi d'un accord pour concilier la politique commerciale des deux Etats, et que des négociations à ce propos vont s'ouvrir prochainement à Saint-Petersbourg. Cette nouvelle sera accueillie avec satisfaction en Autriche et en Hongrie, dont les intérêts souffrent cruellement du régime douanier que la Russie maintient sur ses frontières.

C'est peut-être bien trouvé, et même c'est peut-être conforme à la vérité; le public n'en aura pas moins de la peine à croire que ce soit du moins toute la vérité.

SEBASTIEN LAURENTE.

CANADA.

QUEBEC, 11 AVRIL 1874.

Correspondance particulière du Journal de Québec

Outaouais, 10 avril 1874.

La séance d'hier a été toute prise par le témoignage de M. Clarke, et d'un agent de police d'Outaouais.

M. Clarke a subi une longue interrogation, où il a plutôt joué le rôle d'un spadassin, parant les coups avec adresse, que celui de témoin. Il n'a jamais voulu admettre, ce que tout le monde sait, à savoir, qu'il a été grand ami de M. Riel, quand il a cru pouvoir arriver par lui, qu'il a même comblé d'éloges dans les dîners et les réunions publiques, après l'execution de Scott, et qu'il ne s'est tourné contre lui que parce qu'il n'avait pas voulu lui céder sa place à Prévalcher. Sa réponse à la question, posée par M. Cunningham, est caractéristique. Quant on lui demande si, à un certain élève, il n'a pas fait le plus pompeux éloge de M. Riel, il répond qu'on y avait tellement bu qu'aucun des convives ne peut se rappeler ce qu'on y a dit.

On lui parle d'un enterrement à Saint-Honore, auquel il assistait lui-même. Il déclare qu'il ne se rappelle pas y avoir vu Riel, bien qu'on lui ait dit qu'il y était. Et pourtant la place est petite, et la présence de Riel, à l'Eglise, dans la circonstance, était assez importante pour attirer son attention.

Toutes ses réponses sont de la même nature et de la même honnêteté.

À commencement, il avait toutes les délicatesses; il n'agit pas parce qu'il n'était pas magistrat, il s'abstenait comme procureur général, parce qu'il n'avait pas de déposition devant lui, et c'est, sans doute, pour ces deux causes qu'il louait Riel outre mesure et justifiait tous ses actes; c'est aussi pour cela qu'aujourd'hui, il remplit le rôle de procureur général, et que, dans celui de magistrat, il poursuit Riel, de place en place, pour l'atteindre et le faire pendre, s'il le peut, portant dans sa poche le mandat d'arrestation qu'il a obtenu contre lui.

Aussi, l'acton jugé des l'abord. Si la Chambre procède suivant les précédents anglais, il est évident qu'elle n'expulsera pas M. Riel comme le veut M. McKenzie Bowell, et attendra au moins le rapport du comité d'enquête, qu'elle nommera, à l'unanimité, il y a quelques jours.

Un nouvel ordre de comparaitre a été donné, à l'adresse de Riel, par la Chambre pour lundi. S'il ne comparait pas, M. Bowell veut faire décider qu'il est un fugitif de la justice, et qu'il doit être expulsé. Mais s'il présente à temps un affidavit dans lequel il déclare que s'il ne se présente pas à son siège, c'est que l'on veut l'attenter à sa vie, et qu'il ne demande pas mieux que d'obéir si on veut le protéger, comment pourra-t-on dire alors qu'il fait la justice?

Le budget du Canada pour 1874-75 est publié. Il est important, et les millions y sont assez nombreux. Je vous en parlerai dans ma prochaine.

Si l'on en croit l'*Acadian Recorder*, de Halifax, du 6, le Dr. Tipper, le député de Cumberland, et le chef de l'opposition de la Nouvelle-Ecosse dans la Chambre des Communes, ne serait pas sans inquiétude sur le sort de son élection, qui, comme on le sait, est contestée. C'est pour cela qu'il s'est rendu à Halifax, cette semaine, pour y prendre conseil et y préparer sa défense. Le *Recorder* prétend avoir toutes les raisons de croire que l'élection du Dr. Tipper est nulle et sera annulée, et il va jusqu'à dire que l'on pourra facilement prouver des faits de la plus grande corruption et arriver même à atteindre le principal corrupteur lui-même.

Par voie télégraphique.

Outaouais, 11 avril.

On dit que l'hon. M. Dorion s'opposera à la proposition qui demandera l'expulsion de Riel, lundi, pour la raison que les précédents de M. Bowell ne sont pas strictement conformes aux précédents, attendu qu'il aurait dû formuler une accusation, avant d'appeler les témoins.

M. Ouimet a l'intention de demander un congé d'un mois, et il produira des affidavits pour attester que la seule raison qui empêche Riel de paraître à son siège, c'est que sa vie est en danger, attendu que les orangistes ont juré de tirer sur lui. L'hon. M. Fournier, le ministre du revenu de l'intérieur donne un

grand dîner, ce soir. Le dîner annuel de la presse a lieu aussi ce soir, au Russell House.

Une lutte est engagée entre les trois journaux quotidiens d'Outaouais, le *Free Press*, qui vient de passer dans les rangs ministériels, le *Citizen* et le *Times*. Les deux premiers surtout ne ménagent pas leurs coups.

Il est tombé de la neige, ce matin, mais le temps est très doux.

Les wagons des rues ont commencé à circuler.

Nouvelles générales.

Quelques-uns de nos confrères ont annoncé que M. Pétros Gaur au, de cette ville, avait obtenu un emploi dans le département des travaux publics à Outaouais. Nous sommes autorisés à dire que M. Gaur au n'a jamais sollicité un emploi à Outaouais, et qu'aucune situation ne lui a été non plus offerte.

Le Conseil de la Ville, à sa séance d'hier au soir, a adopté un règlement qui oblige les citoyens à payer, le 1er novembre, la taxe de l'eau pour toute l'année.

MM. Hutchison et Laberge ont condamné les canons des Jésuites, après l'examen qu'ils en ont fait, sur l'invitation du gouvernement local.

Le comité des privilèges et élections, à Outaouais, a résolu de prendre des mesures pour faire déclarer valide l'élection de M. Perry, l'un des membres pour l'île du Prince-Edouard.

M. P. A. Shee, fils de M. Patrick Shee, marchand de gros, de cette ville, vient d'obtenir à Lennoxville, le degré de maître en chirurgie et docteur en médecine. Le jeune docteur a commencé ses études à l'Université Laval et les a terminées au Bishop's college, à Montréal. Les talents de M. Shee lui assurent un bel avenir.

Judi, matin à Montréal. Son Hon. le Juge Ramsay a annulé le verdict du jury du complot dans l'affaire Cauchon, faisant peser une accusation de meurtre par imprudence sur M. Brydges. La décision a été appuyée par l'hon. Juge Sanborn.

Un télégramme d'Outaouais annonce qu'un affidavit de M. MacCaulay, marchand de bois de Manitoba, vient d'être mis en circulation dans la capitale. Il porte que dans la scandaleuse affaire Gordon, le fameux procureur général Clarke a voulu se vendre moyennant \$10,000.

Nouveau-Mo-de.

M. B. Devlin a été élu président de la Société Saint-Patrice de Montréal.

La commission mixte, qui siègeait depuis quelque temps à Washington, vient de mettre fin à ses travaux. Elle a accordé aux sujets de la Grande-Bretagne, qui ont été victimes des exigences de la guerre de sécession, une indemnité de deux millions de piastres qui seront réparties aux réclamants ou à leurs représentants, d'ici au 20 septembre prochain.

Parlement fédéral.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Outaouais, 10 avril.

M. Palmer présente un bill pour rappeler les actes concernant l'insure. Ce bill est lu pour la première fois.

M. MacKenzie présente un bill pour amender l'acte concernant la construction du chemin de fer intercolonial, de manière à en placer la construction sous le contrôle du gouvernement au lieu de commissaires. La Chambre se forme en comité des sub-dés sous la présidence de M. Jones, de Halifax, lequel après avoir voté \$7000 pour le bureau du gouverneur général se lève et rapporte progrès.

La seconde lecture du bill électoral est fixée à mardi prochain.

M. White, de North Renfrew, demande si le gouvernement a l'intention de mettre dans les évaluations une appropriation dans le but de construire des écluses aux Rapides d'Alouette et aux Rapides d'Alouette, sur la Rivière Outaouais, ou pour améliorer autrement la navigation dans ces endroits, de manière à ce que les vapeurs puissent y passer?

M. McKenzie répond que les ingénieurs du gouvernement faisaient une exploration dans ces endroits, et qu' aussitôt que leur rapport serait présenté le gouvernement serait prêt à agir.

En réponse à M. Thompson, de Haldimand, M. McKenzie dit que l'hon. M. McDougall est encore employé par le gouvernement comme agent général d'émigration pour les Etats du Nord de l'Europe, à un salaire de \$200 par mois et ses frais de voyage, mais son engagement se termine demain, et l'agent général a Londres, M. Jenkins, est d'opinion qu'il peut faire un meilleur arrangement.

M. Cameron, Huron, propose une adresse demandant des copies de tous les ordres en conseil accordant une augmentation de salaire à des employés du service public entre le 1er janvier et le 7 novembre 1873. Adopté.

Actes officiels.

BUREAU DU SECRÉTAIRE.

Québec, 7 avril.

Il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur en conseil d'associer James McIsaac et Xavier Tétu, écheviers, de Sainte-Adélaïde de Pabos, à la commission de la paix pour le district de Gaspé.

Québec, 9 avril.

Il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur de nommer James Prendergast, échevier, avocat, de Québec, coroner du district de Québec, en remplacement de l'honorable Charles-Eugène Panet.

Le testament du Rev. M. Fortier.

MM. les abbés M. A. de Bécancour, et Beil-mare, de Nicolet, sont exécuteurs testamentaires, avec le maître d'hôtel du manoir, M. P. St. Laurent. Le père du curé avait donné à ses enfants l'usufruit de ses biens, que le curé recueillait seul depuis 7 ou 8 ans. Le père avait donné une de ses maisons à la Basse-Ville, rue Notre-Dame, à l'Archevêché et au Séminaire, une autre à la Fabrique, une à l'Université, et enfin une dernière aux Sœurs de la Charité. Voilà des immeubles dont le curé n'a pas disposé. Cependant, de ses propres il avait des terres, meubles, argenterie, etc. Le tout sera vendu et distribué comme suit: \$500 au collège de Nicolet, \$1,500 à la Fabrique, outre \$1,000 déjà donnés pour la nouvelle église de Nicolet, puis \$1,000 au couvent d'établissement de Nicolet. Ensuite \$25 à la fabrique des Trois-Pistoles, \$25 à Nissonguist, \$25 à Saint-Ambroise, \$12,10 à l'Eglise des Hurons. La bibliothèque sera distribuée entre le collège, le couvent et l'école commerciale, sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes, qui sera fondée à Nicolet, avec le reliquat des biens vendus.

On voit que le bon prêtre, dans la part des biens qu'il tenait de sa famille, n'avait pas oublié les lieux par où il était passé, ni sa ville natale.

Voici les noms des électeurs qui ont mis M. L. B. Caron en nomination, jeudi, à Québec-Est:

L'hon. L. Thibault, MM. Théophile Hudon, Jos. Richard, J. Bédard, Félix Bissonnette, Wm. Lemoine, J. B. Hamel, C. Langlois, Geo. Lemelin, Jules Bouchard, G. Bresse, Geo. Paquet, Wm. Venner, Jean Drolet, Frs. Béanger, F. X. Fournel, G. G. Rochette, Emile Jacot, Valère Lefebvre, J. B. Lebrun, Arthur Dion, H. Gagnon, Elzéar Marth, Isid. Jahn, Joseph Hignett, J. B. Piché, Wm. B. Hill, Samuel Woodley, Jean Giroux, par. Joseph Lachance, P. Dubord, Edouard Angers, B. Trudelle.

Nécrologie.

Nous avons le regret d'entretenir le décès de madame Marie-Adélaïde Gélina Lapare, épouse de A. T. Miran, échevier, avocat et greffier en loi de la Législature de Québec. Donnée des plus belles qualités du cœur et de l'esprit, cette jeune femme sera vivement regrettée de tous ceux qui l'ont connue. M. Miran avait déjà été récemment éprouvé dans ses affections par la perte d'une enfant chère, que la mort impitoyable lui a enlevée. Nous offrons nos sincères condoléances à M. Miran et à sa famille.

L'enquête du Bureau de Poste de Montréal.

L'enquête a été reprise ce matin à dix heures.

J. B. A. Daoust dépose comme suit: Le 25 septembre dernier j'étais employé au bureau de poste de Montréal. A cette époque, on m'inscrivait sur un livre les malles reçues, j'y ai moi-même, le jour en question, entre trois sacs de malles, arrivées d'Outaouais pour Montréal. L'heure d'arrivée a été, autant que j'ai pu me le rappeler, 10,40 a. m.

Je n'ai pas vu moi-même les sacs, ils ont été ouverts par un autre employé.

L'hon. L. A. Desautels, greffier de la Couronne, produit alors tous les documents relatifs à l'enquête faite par le magistrat de police, sur la disparition de la lettre Pope-Macdonald, ainsi que l'original de la lettre, l'enveloppe dans laquelle celle-ci a été envoyée à l'hon. John Young, et la bande de papier qui l'entourait et sur laquelle se trouvaient ces mots: Envoyez par un ami pour l'information de l'hon. M. Young.

Pierre Ulysse BENOIST.—Je suis employé au bureau de poste de Montréal. Je me rappelle l'arrivée de la malle de Brockville et d'Outaouais, le 2 septembre dernier, entre dix et onze heures du matin. J'ai ouvert le sac contenant les lettres d'Outaouais pour Montréal; il était parfaitement scellé avec un cachet de plomb, et ne m'a pas paru avoir été ouvert pendant la route.

J'ai pris le paquet contenant les lettres et je l'ai ouvert afin de séparer les lettres pour Montréal de celles destinées aux paroisses environnantes. Je n'ai pas vu de lettre pour l'hon. J. H. Pope, du reste je ne porte attention ordinairement qu'à la destination des lettres, sans m'occuper des noms des personnes auxquelles elles sont adressées. J'ai laissé les lettres de Montréal sur la table et je ne les ai pas prises de vue jusqu'au moment où elles ont été prises, je crois, par M. Thompson pour y apposer le timbre.

Je ne connais rien au sujet de la disparition de la lettre, et je n'est pas possible de donner la moindre information.

Ayant consulté le livre à cet effet, je constate que c'est bien en effet M. John Thompson qui a timbré les lettres reçues par la malle d'Outaouais; il a été aidé par M. Woodcock. Généralement, M. Thompson timbre les lettres pour Montréal, et M. Woodcock celles destinées aux localités environnantes.

John Thompson.—Je suis messager au bureau de poste de Montréal, mais je remplis les fonctions de commis depuis le mois d'avril 1872. Le 2 septembre je suis resté au bureau depuis neuf heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi; j'ai été employé pendant tout ce temps à timbrer toutes les lettres reçues pour Montréal ou expédiées de cette ville. Je me rappelle de ces fait à cause de l'entrée que j'en ai faite moi-même dans les livres. Je ne sais pas à quelle heure sont arrivées les lettres de Brockville à Outaouais, mais je me souviens avoir pris sur la table de M. Benoît toutes les lettres adressées à Montréal.

C'est moi qui ai timbré les lettres pour Montréal, et je les ai ensuite jetées dans une boîte communiquant avec le bureau de distribution. Les lettres pour la campagne ont été tim-

brées par M. Woodcock qui était en devoir en même temps que moi. Je ne sais absolument rien au sujet de la disparition de la lettre Pope-Macdonald, qui on dit être arrivée à Montréal, le 2 septembre dernier au matin. R. gardant le timbre que porte l'enveloppe adressée à l'hon. John Young, je reconnais par le chiffre 10, qu'il a dû être apposé entre dix heures du matin et une heure de l'après-midi. Je n'ai aucune connaissance de la lettre en question, mais si elle avait passé par mes mains, elle porterait un double timbre, et j'en remarque qu'un. J'appose toujours un double timbre sur les lettres qui me passent par les mains, je ne sais pas si c'est l'habitude des autres employés.

—National de jeudi.

Radeaux instantanés.

À la suite de grandes catastrophes maritimes comme celles qui ont entraîné la perte totale de l'*Atlantique*, du *Northfleet* et de la *Ville du Havre*, il n'est que trop démontré combien le temps manque toujours pour mettre à flot les embarcations du bord, le navire coulant bas en moins de vingt minutes et d'une demi-heure.

La confusion semée au milieu des passagers paralyse au dernier moment les efforts de l'équipage, et il ne reste au plus grand nombre des naufragés d'autre ressource que de se cramponner aux divers débris qu'ils rencontrent à leur portée.

Pour atténuer les terribles conséquences de ces sinistres, on a imaginé de nombreux appareils de sauvetage. On peut les diviser en deux catégories: les *corps flottants*, qui surmontent au moment où le bat au soubre, et les *radeaux instantanés*, que l'on met à flot au moment où se produit l'accident.

Parmi les corps flottants les plus usités, on peut citer les bouées, les ceintures de sauvetage, les matelas à air, les tubes de toile fixés au bordage, les planches de liège placées de la même façon sur les flancs du bateau. Récemment, on a même proposé, en Angleterre, de constituer la passerelle qui sert au commandement des officiers, de façon à pouvoir la rendre instantanément libre, au moment de l'accident, et on a calculé que cette passerelle pourrait, sur les grands bateaux servir de refuge à quarante personnes environ.

Mais tous ces engins ont un défaut commun: destinés à flotter au moment seulement où le navire coule bas, ils peuvent être pris et entraînés avec les débris du gréement; en même temps qu'il gêne considérablement, au dernier moment, la manœuvre des chaloupes.

M. A. Fontaine, de l'Association française pour l'avancement des sciences, s'est occupé depuis deux ans des applications de l'air comprimé; c'est en se servant de ses propriétés qu'il est arrivé à construire un radeau qui nous semble apte à rendre les plus grands services et à devenir le complément indispensable du gréement de tout navire à vapeur.

Un réservoir de toile contenant trois mètres cubes d'air comprimé à quinze atmosphères, placé dans la chambre des machines, est toujours en charge par laiton ordinaire de la machine et de la pompe qui sert à alimenter les scaphandres. Ce réservoir est suivi d'une chambre de détente remplie d'eau pour corriger les effets de la détente physique de ce liquide. De cette chambre, par un tube qu'on retrouve sur le point et qui communique au moyen d'un robinet avec le radeau, ce matelas est suspendu et roulé sur lui-même au-dessus du bordage comme une chaudière.

Au commandement: Le radeau à la mer! les hommes dévalent l'appareil sur le flanc du bateau, et passent dans deux coïsses qui se trouvent sur la surface deux triangles de fer qui donnent aux matelas la rigidité d'un plancher de radeau ordinaire; puis, en quatre tours de robinet, l'air comprimé tenu en réserve dans la chambre dont nous avons parlé, vient gonfler l'appareil, ce qui ne demande pas plus d'une minute. Mis à l'eau, le radeau coule quatre minutes, sa pousée est de 38 tonnes et il peut, même étant immergé aux trois quarts seulement, supporter quatre cents personnes (à 70 kilogrammes par personne). Sa surface est de quatre-vingt mètres carrés. Entre le tablier de toile qui le recouvre et sa propre enveloppe sont placés des fusées, un drapeau et une sorte de canne de pêche pouvant servir de hampe. Des cordes réunies entre elles peuvent aussi former une sorte de filet pour empêcher les naufragés d'être enlevés par la mer.

Pendant l'hiver qui vient de finir, il a été construit 44 bâtiments de toutes les classes, dans le district de Québec, représentant ensemble une valeur d'environ \$1,168,180. La construction des navires, à Québec, a été plus florissante, cette année, que l'année précédente; cependant elle est restée encore beaucoup inférieure à celle de Saint-Jean, N. B., et à celle de la Nouvelle-Ecosse. Il y a eu en ce moment en construction 15 bâtiments destinés à passer la mer, 13 goélettes et 6 berges, contre 10 navires, 7 goélettes et 6 berges, qui étaient en construction à la même époque, l'année dernière. Voici des détails que contient un rapport publié hier, par le *Morning Chronicle*:

SAINT-JOHN.

M. P. Baldwin construit deux barques de 750 tonneaux chacune, sous la surveillance spéciale du bureau Veritas, et qui sont toutes deux en vente. L'une d'elle est presque terminée et elle sera lancée à l'ouverture de la navigation. L'autre sera terminée vers le 1er juillet.

M. P. V. Valin a sur son chantier un navire de 1300 tonneaux qui se construit sous la surveillance du bureau Veritas et qui sera mis à l'eau en juin. On vient d'y commencer un navire de 1400 tonneaux.

L'hon. J. E. Gingras construit un navire de 1350 tonneaux, qui sera prêt à être mis à l'eau dans le mois de mai.

T. H. Oliver, construit un navire de 1350 tonneaux pour M. J. Lane, de Québec. Il sera mis à l'eau en juillet.

POINTE-LEVIS.

M. F. X. Marquis construit une barque de 600 tonneaux et un navire de 1300 tonneaux. Ils seront tous deux mis à l'eau en mai.

M. W. Charland construit une barque de 650 tonneaux sous la surveillance du bureau Veritas, qui sera mise à l'eau en mai, et un navire de 1400 tonneaux qui sera prêt à être mis à l'eau à la première navigation.

M. E. W. Sewell construit un navire de 1000 tonneaux pour MM. De Wolf et Powell, qui sera lancé en mai.

Il y a un navire de 1500 tonneaux en construction au chantier de M. Dunn et Samson. Il sera prêt à être mis à l'eau en juin. Ils ont aussi commencé un navire de 1000 tonneaux, qui sera mis à l'eau en août.

CAP SAINT-JACQUE.

Il y a sur le chantier de M. L. Méthot, une barque de 930 tonneaux en construction, et qui sera mise à l'eau en août.

MM. A. Bélanger et frère construisent une goélette de 240 tonneaux, destinée au commerce des Indes Occidentales. Elle sera mise à l'eau vers le 15 mai.

Le capitaine O. Talbot, comme nous l'avons déjà dit, construit pour lui-même une goélette de 140 tonneaux pour le commerce local.

A. Hisset, MM. Simons et Belanger construisent une goélette de 110 tonneaux pour eux-mêmes. Elle est destinée au commerce du fleuve et du golfe Saint-Laurent.

Sur la rive nord du fleuve au-dessous de Québec, il y a huit goélettes en construction.

Aux Grondines, M. Rivard construit une goélette de 150 tonneaux pour lui-même.

Deux autres goélettes sont en construction, l'une de 150 tonneaux par M. P. G. et l'autre de 300 tonneaux par M. G. Maguy.

MM. Samson et Dickey construisent, sur la rivière Saint-Charles, six grands dragueurs pour la commission du Havre de Montréal.

M. F. Cantin construit quatre belles grandes barges pour le commerce du fleuve et des lacs.

Il y a aussi une belle barge construite au chantier de M. F. X. Marquis, et qui est prête à être mise à l'eau.

Il y en a aussi une prête à être mise à l'eau au chantier de M. Charland.

A Batiscan, il y a en construction quatre grandes barges à fond plat pour le commerce entre Québec et Montréal.

BULLETIN TELEGRAPHIQUE

Service général.

DÉPÊCHE DE CE MATIN.

ANGLAETERRE.

Londres, 10 avril.

Le procès de Jean Louis, qui a été accusé de s'être parjuré en rendant témoignage dans le procès du prétendant Talbot, est terminé. L'accusé a été trouvé coupable.

Le capitaine Brown a été trouvé coupable d'un meurtre. Il a été condamné, le premier à 7 ans et le dernier à 5 ans de servitude pénale.

Les télégraphes du Dr. Livingstone auront lieu le 18.

Une dépêche spéciale de Calcutta, mentionnant au *Standard* que dans toute l'Inde, la famine est contrainte. L'accumulation des provisions envoyées par le gouvernement est plus que suffisante pour faire face aux besoins.

Six cents ouvriers employés dans les manufactures de coton de Bolton s'étant mis en grève, l'association des patrons ont résolu, que si les ouvriers ne se rendaient pas avant mardi prochain, il sera donné avis que dans quinze jours toutes les manufactures de cette ville seront fermées et qu'ainsi 1500 ouvriers seront sans emploi.

Le marquis de Clanrickard est mort, hier, à l'âge de 71 ans.

Une dépêche de Berlin au *Daily News*, lui annonce que le prince Bismarck a dû à plusieurs reprises se rendre au quartier, hier, qu'il résignera en faveur du général Manteuffel si la question militaire est réglée. Les libéraux ont unanimement consenti à en venir à un compromis.

On dit que la santé de Bismarck s'améliore.

ALLEMAGNE.

Berlin, 10 avril.

Il y a eu un compromis en vertu duquel les abstractions les plus sérieuses à la loi militaire ont été aplatis. Le gouvernement a accepté un amendement proposé par les députés libéraux du Reichstag, limitant à 40,000 hommes la force totale de l'armée, et à sept ans la période du service.

Il ne faut pas oublier que c'est lundi soir que commence la série de spectacles que le prof.esseur Anderson, le grand magicien, doit donner à Québec, la semaine prochaine.

FAITS DIVERS.

D'après M. J. Bell, notre météorologiste, les plus basses températures, en avril, ont été entre les années 1840 et 1867; la température a été de 3° le premier avril, 1842, et de 0° le 1er avril 1847. Elle a été de 11° au-dessous de zéro le 1er avril 1874. Ça a été ainsi le mois d'avril le plus froid que nous ayons eu depuis un grand nombre d'années.

—Avant hier, un ouvrier, de Saint-Sauveur, a fait une pêche bien intéressante sur les bords de la rivière Saint-Charles. M. Jos. Richard, travaille au chantier de M. Samson. Dans l'après-midi, il eut soif et se rendit à la rivière pour boire. Il choisit un endroit où la batarde s'était brisée et formaient comme un petit étang. En se baissant pour boire, il aperçut quelque chose qui remuait au fond. Il examina davantage et vit que c'était un gros poisson qui en l'apercevant s'agitait en tous sens pour sortir de sa prison; mais impossible, le pauvre poisson était prisonnier entre deux morceaux de glace, qui ne lui laissaient aucun issue. Notre homme ne fit ni un bruit, ni plongea le bras droit dans l'eau, saisit le poisson et l'attira à lui, non sans quelque peine. C'était une belle carpe de 14 pouces de longueur.

—Judi matin, vers onze heures, un charretier du nom de Joseph Caron, partit de Québec, pour se rendre à

Portneuf. Rendu à la Pointe-aux-Trembles, il prit la grève pour trouver des chemins plus élevés. A une certaine distance, le cheval enfouca dans un trou sans qu'il fût possible de le retirer de ce mauvais pas.

Un jeune homme du nom de Gin-gras, se dévoua à aller dételé le cheval à cet endroit de la glace, qui n'a pas, moins de deux pieds d'épaisseur, au risque de perdre la vie peut-être.

C'est le troisième cheval que M. Caron perd en pareille circonstance, depuis trois ans.

—Il y a eu, hier matin, deux alarmes de feu, la première à 8.45 dans une cour de la rue de la Reine, Saint-Roch, où un peu de paille avait pris en feu; la seconde à 11 heures, chez MM. Reid, rue Saint-Paul, où le feu s'était accidentellement communiqué à un vaisseau rempli de godron. Dans les deux cas, le feu a été promptement éteint et avant qu'il ait pu faire des dommages.

NAVIGATION.—Un télégramme de la Pointe au Peres, annonce qu'une goélette de la Rive Nord est arrivée là, avant-hier au soir, et qu'une autre goélette a été en vue dans le courant de la journée. Le fleuve est libre de glace. Une goélette est aussi au quai de la Rivière du Loup. Elle vient du Saguenay.

DUEL FATAL.—MM. Aristide Bienvenu, agent de change, et A. B. Phillips, homme de loi, tous deux de la Nouvelle-Orléans, se sont battus en duel, avant-hier, à Bay Saint-Louis (Mississippi). La cause du duel était celle-ci:

Mme Olympe, modiste française, avait pris M. Phillips pour atorney dans une action qu'elle avait intentée à Mme Bienvenu, en paiement d'une note pour articles de mode et confections. La semaine dernière, en pleine audience, Mme Bienvenu outragea grossièrement M. Phillips, qui se vengea en assénant un coup de poing sur la tête de son mari. De là un cartel envoyé par M. Bienvenu et accepté par M. Phillips.

Ces deux messieurs, accompagnés de leurs témoins, sont arrivés sur le terrain à dix heures du matin. L'arme choisie était le fusil de chasse à deux coups, chargé à balles, la distance quarante pas. Au premier feu, M. Bienvenu est tombé raide mort, la tête fracassée par la balle de son adversaire.—C. des Etats-Unis.

—A propos du poisson d'avril traditionnel, il y a une légende historique et interprétative. Elle est d'un grand écrivain. La voici:

François, duc de Lorraine, et son épouse, retenus prisonniers à Nancy et cherchant quelque stratagème pour se sauver, choisirent le premier jour d'avril. Tous deux, déguisés en paysans, portant une hotte de fumier, sortirent de Nancy à la pointe du jour, et traversèrent la Moselle à la nage. Ils durent leur salut à la crainte qu'on a généralement du poisson d'avril.

En effet, une femme, les ayant reconnus, alla en prévenir un soldat de la garnison du château, qui ne fit qu'en rire... L'officier s'imagina également que c'était un poisson d'avril, et quand le gouverneur vult s'expliquer du fait, il était trop tard.

—Nous lisons dans un journal de Mézières (Ardennes):

«On se souvient

**GRAVURES,
GLACES DE MIROIRS.**

Le soussigné annonce respectueusement au public qu'il vient de recevoir une très-belle collection de Chromos qu'il vendra à des prix remarquables.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Tous renseignements sur les gravures, les glaces de miroirs, les chromos, etc., etc., sont de

Châtres ovales, etc., etc.

A. BÉLANGER,
9, rue et faubourg Saint-Jean.
107

TERRE A VENDRE.

A Saint-Augustin, une terre située dans le rang des "Mines", de l'arpent de large, sur 44 arpents de profondeur, avec maison, granges et étables de bois construites, le tout en bon ordre. Appartenant à dame veuve Amable Drolet.

Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux à M. PIERRE FISKE.

24 mars 1874. 241 28-30p

TOUR

LA MOTTE DE CE MAGNIFIQUE HAN-
DIAIR, D. H. 25, rue Saint-Pierre, cette motte est
en vente à 5 francs de plus pour sur au plus de
sarguer.

Le 4-5-10 est à l'épreuve du feu ayant des com-
partiments et cadres en fer d'une force épaisse et
s'applique à toutes les branches de commerce.

Adresser à : **CIRQUE TÊTU.**

15, rue 15-14. 1/5.

UNE BONNE OCCASION

A VENDRE.

—

Le soussigné ayant décidé de se retirer, des
cadres, offre en vente tout son FONDS DE
COMMERCE, consistant en un appartement gé-
néral propre au commerce de la campagne, re-
nouveau et neuf et à 100 ans.

—

Des détails, s'adresser au propriétaire de magasin et

THOMAS ANDREWS,
Né le 1^{er} mai 1874 à Saint-Jean,
IMPORTATEUR ET MARCHAND
DE Fruits d'ancubement. Ferronnerie pour

familles.

For travaillé. Tubes pour la vapeur et le gaz.

—Aussi—
Peintures, Huile, Vernis, Vitres, Mastie, Clous,
Tarniers de fabrique américaine pour navires,
Limes et Instruments tranchants de Spaul et

Ceux qui donneront leurs outils pour ouvrages de plomberie, gaz, de cloches, et appareils à gaz, pour ouvrages en cuivre et en zinc les feront réparer avec la plus complète satisfaction.

21 mars 1974. 289

HOPITAL DE LA MARINE.

LES SYNDICATS DE L'HOPITAL DE LA MARINE recevant, jusqu'à midi, MERCREDI, le

ÉPICERIES,
BOEUF,
MOUTON,
PAIN.

Le pain devra être cuit dans des caisses de fer blanc et divisé en petits pains de 1 livre, et la soumission devra spécifier le prix par douzaine de pains de 4 livres.

Tous les articles ci-dessus mentionnés devront

Chaque soumissionnaire devra fournir deux cautions solvables.

Les soumissions devront être faites en plâtres et en centins.

Les contrats devront être signés dans les huit jours qui suivront l'ouverture des soumissions.

On peut se procurer des *Blancs de soumissions* pour *Enterries* en s'adressant au *soinsig* 6.

Secrétaire-Trésorier,
Rue Saint-Joséphin, Haute-Ville.
10 avril 1874. 310-47

DE LA CAMPAGNE, ET
DES CULTIVATEURS

Nous venons de recevoir par le vapeur *Polygésien*, votre assortiment de GRAINES DE JARDINS, consistant en :

GRAINES de Bettes,

44 **Choux,**
Été, hiver et Saint-Denis.

44 **Carottes,**
Les trois et les choux.

66 **Salade,**
Pommes et Tr. de.

66 **Raves,**
L'assaison. d'après la recette en et mander.

66 **Poireaux,**
Cros de Londres.

66 **Persil,**
Saint-Amand, d'Alsace.

66 **Comcombres,**
Ronds et longs verts.

66 **Navets,**
Moyens, ronds, et blancs de Hollande. Carottes de

GRAINES de Fleurs.

Gros rouge de Wethersfield.

—

Nous recevrons dans quelques jours un grand lot de Graine de M^{re}, de Trèfle blanc de Hollande et Trèfle rouge (Western.)

ED. GIROUX et FRÈRE,
20 mars 1974. 244 52, rue Saint-Pierre.

PEU certainement guérir, dans l'un ou l'autre sexe, toutes les irrégularités acquises ou constitutionnelles, les douleurs dans le dos. En vente en boîte, 45 fr. chacune, par tous les chimistes et vendeurs de médecines brevetées.

**SALLE D'APOTHIKAIRE, LINCOLN, AN-
GLETERRE**
AGENTS D'EXPORTATION.
Burgoyne, Harbidge et Cie., Coleman Street,
Londres

Barclay et Fils, 95, Farringdon Street, Londres.
Sanger et Fils, Oxford Street, Londres.
Et toutes les maisons de Londres qui font le commerce de gros.

AGENTS EN CANADA.
Montréal.—E. VANES, Mercer et Cie., draguistes en

" Lyman, Clare et Cie.
Toronto.—Elliott et Cie., droguistes en gros.
" Shapter et Owen.
Hamilton.—Winer et Cie.
Halifax.—Avery, Brown et Cie.
5 sept. 1873. 910-12m-11m

Emploi demandé.

Un jeune homme, ayant des connaissances assez étendues sur l'arithmétique, l'anglais et le français, et possédant une belle écriture, désire trouver le moyen de se constituer un revenu de

livres, ou autre destination du même genre. Les
bonnes recommandations peuvent être données.
S'a' dresser à ce bureau.
28 mars 1874. 235-164

